

Responsable pôle technique h/f Commune d'Attignat



Cadre d'emplois des **techniciens territoriaux (catégorie B)**
Recrutement par voie statutaire ou contractuelle (CDD de 3 ans)

La commune d'Attignat est membre de Grand Bourg Agglomération, établissement public de coopération intercommunale (EPCI) créé le 1er janvier 2017 dont le siège est à Bourg-en-Bresse. Elle compte près de 3300 habitants.

www.grandbourg.fr

Missions

Sous l'autorité de Monsieur le Maire de la commune et rattaché au directeur des services communaux, vous dirigez, coordonnez et animez l'ensemble des services techniques. Vous pilotez la mise en œuvre des travaux techniques de la collectivité et apportez conseil et assistance aux élus de la commune.

Ainsi, vos missions seront les suivantes :

Pilotage et coordination globale du pôle technique :

- Encadrer les agents et leurs activités (définir les priorités professionnelles, organiser le travail, accompagner, suivre et évaluer le travail, etc.)
- Participer à l'élaboration et suivre la réalisation du budget du service
- Préparer des actes administratifs : notes, rapports, courriers, conventions, etc.
- Préparer des arbitrages, décisions liées à son domaine
- Assurer le suivi de l'exécution des marchés publics.

Pilotage, coordination et participation à la mise en œuvre des travaux techniques de la commune :

- Arbitrer et opérer des choix techniques adaptés
- Répartir et planifier les activités en fonction des contraintes du service : travaux courants ou ponctuels, entretien, maintenance, propreté dans les secteurs voirie, espaces verts, bâtiments et leurs équipements
- Planifier et contrôler la mise en œuvre des travaux récurrents ou ponctuels (bâtiments, espaces verts, voirie, propreté, manifestations, marchés forains, etc.)
- Gérer le patrimoine bâti, l'ensemble des équipements et des matériels de la commune
- Garantir la sécurité, la solidité et la sûreté dans les bâtiments

Conseils et assistances aux élus sur les sujets techniques

...

Profil du candidat

- Expérience concluante sur un poste similaire exigée,
- Connaissance des fondamentaux techniques et réglementaires en matière de bâtiments, espaces verts, voirie, propreté, développement durable et gestion des déchets,
- Connaissance des démarches qualité environnementale des bâtiments, du patrimoine de voirie et de l'analyse des projets sous l'angle du développement durable,
- Connaissance des nouvelles pratiques d'entretien des espaces verts: taille douce, fauchage tardif; débroussaillage sélectif, zéro phytosanitaire, traitements différenciés, compostage,
- Connaissance de la réglementation applicable aux ERP,
- Connaissance de la réglementation applicable aux collectivités (code de la voirie, de la construction et de l'habitat, urbanisme...),
- Habilitation électrique, autorisation de conduite d'engins appréciées,
- Techniques de management et de gestion de projet,
- Autonomie et esprit d'initiative,
- Rigueur, organisation et réactivité,
- Disponibilité et polyvalence,
- Aisance relationnelle.

Spécificités du poste



Temps complet : 35 heures annualisées – Horaires fixes
Travail possible les week-ends et jours fériés
Réunions possibles en soirée



Lieux de travail : Attignat (01340)



Rémunération statutaire



Poste à pourvoir dès que possible

Pour tout renseignement sur le poste vous pouvez contacter Monsieur Steven VUILLEMIN – Directeur des services de la commune d'Attignat :

[04.74.30.92.16](tel:04.74.30.92.16)

Candidature

Les personnes intéressées par ce poste doivent adresser CV ET lettre de motivation (documents obligatoires) : (au choix)

- sur notre site internet : www.grandbourg.fr, rubrique «offre d'emploi»
- par mail à recrutements@grandbourg.fr

Pour le 21/11/ 2025, dernier délai.

Référence à porter sur la candidature :
DGA PRC – RESP TECH ATTIGNAT

Jury le 01/12/25 (matin)